

Avec Allianz Chasse, c'est simple, nous vous proposons une gamme complète de garanties qui vous permettent de chasser l'esprit tranquille.



Etre assuré

Ex : au cours d'une action de chasse, votre tir atteint accidentellement une voiture en stationnement.

Les dommages que vous pouvez causer au cours de la chasse sont couverts. Les frais sont pris en charge au titre de la garantie Responsabilité Civile du chasseur.

Vous pouvez aussi être couvert en Responsabilité Civile en tant que chef de battue¹.

Etre défendu

Ex : un chasseur vous envoie malencontreusement quelques plombs dans la jambe pendant vos activités de chasse.

Nous défendons vos droits auprès du tiers responsable et prenons en charge les frais pour faire valoir vos droits.

Se protéger¹

Ex : à l'affût dans une palombière, vous chutez et vous vous cassez la jambe.

En cas d'accident pendant vos activités de chasse, nous versons un capital en cas de décès ou d'invalidité.

Nous vous proposons 2 options qui peuvent vous couvrir jusqu'à 30 000 € en cas de décès, et jusqu'à 50 000 € en cas d'invalidité.

Protéger son chien¹

Ex : votre chien de chasse est blessé lors d'une battue.

Nous vous remboursons les frais vétérinaires pour soigner votre chien, et vous indemnisons s'il décède.

Nous vous offrons la possibilité de couvrir jusqu'à 5 chiens de moins de 9 ans, vous pouvez garantir les frais vétérinaires jusqu'à 700 € et le décès du chien jusqu'à 1 500 €.

Garantir son fusil¹

Ex : dans un passage difficile, vous glissez et laissez tomber votre fusil qui se casse sous le choc.

Nous garantissons jusqu'à 3 fusils s'ils sont abîmés accidentellement ou volés, à concurrence de 2 000 € par fusil.

Chassez tranquille, vous êtes couvert partout dans le monde² !

1. En option du contrat Allianz Chasse.

2. Cependant, si la législation étrangère l'impose, vous devrez vous assurer sur place.

Les garanties et les services présentés dans ce document s'exercent selon les clauses et conditions du contrat Allianz Chasse.